

Présentation des Cahiers de "collectivités naturelles"

Autor(en): **Cuisenaire, G.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **65 (1936)**

Heft 1

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1041444>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

PARTIE NON OFFICIELLE

A propos des centres d'étude

Le soussigné se met à la disposition des groupes d'instituteurs ou d'institutrices qui voudraient bien prendre connaissance, d'ici au 1^{er} mai, des *Cahiers de « collectivités naturelles »* qu'il a découverts à l'Exposition de Bruxelles et qui lui ont été obligeamment prêtés par leur auteur, M. Georges Cuisenaire, directeur des écoles communales de Thuin, près Mons (Belgique). Ces cahiers lui ont paru le meilleur modèle de la manière de traiter un centre d'étude ou un ensemble de leçons se rattachant à un centre d'étude.

E. DÉVAUD.

Présentation des Cahiers de « collectivités naturelles »

Nous avons prié l'auteur et l'inspirateur de ces cahiers d'expliquer lui-même dans le Bulletin ce qu'il a souhaité faire et admirablement réalisé. Il a bien voulu nous adresser les lignes suivantes avec une amabilité dont nous le remercions.

E. D.

Lorsqu'en 1934, M. l'inspecteur cantonal Van Reck nous fit savoir que M. l'inspecteur principal Stilmant nous avait choisis pour présenter un travail à l'exposition de Bruxelles sur *l'étude des collectivités naturelles* amenant des centres d'étude, nous ne fûmes nullement désorientés, car notre enseignement à Thuin n'ignorait plus, depuis longtemps, que *les nécessités de la vie actuelle exigent des écoliers de tous les pays une connaissance sommaire, mais sûre, positive de la nature, de ses êtres et de ses phénomènes.*

Ne suffisait-il pas de *montrer aux enfants une des diverses manifestations, une des énergies de la nature, étudiée dans ses conditions, dans ses lois, dans ses services* et d'en retirer une source inépuisable pour l'étude de toutes les branches de l'enseignement ? Nous disons *toutes les branches*, car elles *s'interpénètrent* intimement et se *complètent* mutuellement. Ainsi les *branches d'observation scientifique* pure (zoologie, anatomie, botanique, minéralogie) amèneront des *corollaires* : agriculture, hygiène, économie domestique. La géographie et l'histoire rappelleront les lieux des centres observés en remémorant du passé les faits qui se rattachent au présent. Et pour *synthétiser* par des formes réelles les images perçues, le *dessin* et les *travaux manuels* seront des auxiliaires précieux et indispensables. Ce noyau solide, fait de connaissances positives et vécues, puisées au *sein même du milieu dans lequel vit*

l'enfant, se développera, s'amplifiera en apportant ses données exactes et pratiques à la *langue maternelle* et au *calcul*.

Nous voulions étudier « l'eau à Thuin ». Il fallait envisager une série de centres d'étude logiques, gravitant autour de la Sambre (cours d'eau de Thuin).

1. a) La Sambre à Thuin jusqu'à l'écluse N° 5.
b) Le chantier de construction de bateaux.
c) La carrière de la Sambre.
2. a) La Biesmelle (un affluent).
b) La fonderie de la Biesmelle.
c) La tannerie de la Biesmelle.

Après avoir recherché soigneusement les *buts pratiques* de chacun de ces centres d'étude, il faut d'abord *préparer* la promenade-leçon. La *documentation* préalable s'impose : celle *du maître* par une visite permettant de chercher des données utiles aux enfants ; celle *des élèves* par la lecture ou par des tâches d'observation suscitant le besoin de faire la promenade-visite.

Toutes choses vues et comprises pendant la promenade-leçon, de retour en classe, les enfants vont aborder le *second stade* de l'étude qui comprendra :

1. un *compte rendu*, illustré de *croquis*, coordonnant les idées recueillies, puis
2. les branches directement intéressées auront leur part respective. La *géographie locale* permettra d'étendre les connaissances à la géographie régionale, à celle du pays, à celle du monde même. *L'histoire locale* appellera des idées plus étendues vers l'histoire nationale. Le *groupe des sciences* qui se sera particulièrement enrichi de nouvelles notions permettra d'introduire d'autres connaissances qui n'en seront que des corollaires. Entre temps, le *calcul* utilisera les données recueillies et la *langue maternelle* bénéficiera de termes bien compris, de *lectures* appropriées, de *rédactions* réelles, prises sur le vif.

Telle est la genèse de notre travail que M. le professeur Dévaud, très connu dans le monde enseignant belge, nous a fait le grand honneur de nous demander en communication. Sa haute compétence en matière pédagogique lui a fait sentir comment on peut mettre en valeur, par un *travail vrai et vécu*, les idées qui lui sont chères.

Puisse notre essai trouver l'agrément de nos collègues suisses, à qui nous adressons nos sentiments cordialement confraternels.

G. CUISENAIRE,
*Directeur de l'enseignement primaire
communal à Thuin.*

